PARTICULIERS



VOS TARIFS AU QUOTIDIEN

Principales conditions tarifaires en vigueur au 15 janvier 2027

Tarifs en euro TTC - lorsque la TVA est applicable

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ

LANGUEDOC

Extrait standard des tarifs*

Liste nationale des services les plus représentatifs rattachés à un compte de paiement

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle

LISTE DES SERVICES	PRIX EN EUROS
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en Ligne VISION)	GRATUIT(1)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	2,82 € / MOIS nombre illimité d'alertes soit pour information 33,84 €/an
Tenue de compte	2,18 € / MOIS soit pour information 26,16 €/an
Fourniture d'une carte de débit(2) (carte de paiement internationale à débit immédiat) (Carte Mastercard ou Visa)	50,47 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé(3)) (Carte Mastercard ou Visa)	50,47 € / AN
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) (Carte L'Autre Carte)	20,25 € / AN
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € / RETRAIT (à partir du 5ème retrait /mois)
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement (SécuriCOMPTE Plus)	2 € / MOIS soit pour information 24 € / an
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) • En agence • Par l'Internet	4,61 € / VIREMENT GRATUIT(1)
• Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA)	GRATUIT
• Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA) (Gratuit pour les organismes bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4,10 € / OPERATION
Commission d'intervention • Plafond par opération • Plafond mensuel	 8 € 80 €

(*) Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs.

(1) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.
(2) Carte de débit : sont considérées comme des cartes de débit :
- les cartes à débit immédiat,
- les cartes à autorisation systématique,
- les cartes à débit différé.

(3) Pour les cartes à débit différé, les opérations de paiement effectuées bénéficient d'un différé de paiement, sans intérêt, et sont prélevées mensuellement sur le compte support.

SOMMAIRE

Extrait standard des tarifs P.2

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte P.4

Ouverture, transformation, clôture
Relevés de compte
Tenue de compte
Services en agence
Frais de recherche de documents
Le change

Banque à distance P.5

Abonnement à des services de banque à distance
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Vos moyens et opérations de paiement P.7

Cartes
Virements
Prélèvements / TIP / SEPA
Chèques

Offres groupées de services P.12

Offre Prestige
Offre Premium
Offre Essentiel
Offre Eko
Le Compte à Composer Module Budget Protégé
à destination de la clientèle en situation de fragilité financière
Offres qui ne sont plus commercialisées

Irrégularités et incidents P.22

Commission d'intervention
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et crédits P.24

Découverts
Crédits à la consommation
Crédits immobiliers

Épargne et placements financiers P.27

Épargne
Placements financiers

Offres pour les jeunes P.32

Opérations à l'étranger P.35

Assurances et prévoyance P.36

Succession P.39

Autres services P.40

Résoudre un litige P.42

Cartes bénéficiant de la fonctionnalité « sans contact »

▲ Services bancaires de base

● Les prestations identifiées par ce symbole sont les prestations de base mentionnées par l'article D.312-5 du Code monétaire et financier

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables gratuitement auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet **https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/informations/tarifs.html** (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

Ouverture, transformation, clôture

Ouverture de compte de dépôt ▲●	**GRATUIT**
Clôture / transfert de compte de dépôt ▲●	**GRATUIT**
Retrait d'un des co-titulaires du compte de dépôt joint (Le compte de dépôt débité est celui faisant l'objet du retrait)	**33,22 €**
Liste des opérations automatiques et récurrentes	**GRATUIT**
Enregistrement d'une mesure de protection juridique ou changement de gestionnaire d'incapacité	**GRATUIT**
Service d'aide à la mobilité bancaire	**GRATUIT**
Services bancaires de base[4] (fournis dans le cadre du droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code monétaire et financier) mentionnés par le symbole ▲	**GRATUIT**

Relevés de compte

	Papier	e.relevé[5]
Relevé mensuel ▲●	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Relevé par quinzaine (2 par mois)	**1,85 € / MOIS**	**GRATUIT**
Relevé décadaire (3 par mois)	**3,24 € / MOIS**	**GRATUIT**
Réédition d'un relevé de compte Si recherches multiples, sur devis.	**6,80 € / RELEVÉ**	
Relevé annuel des frais	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Relevé de frais sur instruments financiers	**GRATUIT**	**GRATUIT**
Synthèse patrimoniale "Rendez-vous compte"	Fréquence trimestrielle **15,36 € / TRIM** Fréquence annuelle **50,07 € / AN**	
Relevé IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière)	**GRATUIT**	

Tenue de compte

Tenue de compte ▲● (hors compte ouvert au titre du droit au compte bénéficiant des services bancaires de base)	**2,18 € / mois**
Frais de gestion de compte inactif[6] **▲●**	**30 € / AN**
Délivrance de Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ▲●	**GRATUIT**
Forfait des opérations courantes illimitées Comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	**0,67 € / MOIS**

(4) Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du Code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 dudit Code : l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ; Un changement d'adresse par an ; La délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire ; La domiciliation de virements bancaires ; La fourniture mensuelle d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ; L'encaissement de chèques et de virements bancaires ; Les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA classique ou instantané, ces derniers pouvant être réalisés aux guichets ou à distance; Des moyens de consultation à distance du solde du compte ; Les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte ; Une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne ; Deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; La réalisation des opérations de caisse.

(5) Les e.releves sont mis à disposition et consultables par le client dans son espace personnel du service de banque à distance par Internet «Credit Agricole en Ligne», à la rubrique e-Documents.

(6) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite du solde créditeur du compte.

Services en agence

Versement d'espèces ▲●	**GRATUIT**
Remise de chèque(s) ▲●	**GRATUIT**
Frais de location de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE **142 €** **/ COFFRE / AN**
Frais de location temporaire de coffre-fort (selon la taille et le niveau d'assurance, service proposé dans certaines agences uniquement)	À PARTIR DE **38,90 €** **/ COFFRE / MOIS**
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque ▲●	**GRATUIT**
Retrait d'espèces de dépannage(7) Dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible) Dans une autre agence de la Caisse régionale du Crédit agricole (Exonération si carte en opposition ou en commande ou CAC module compte sécurisé*)	**GRATUIT** **5,82 €**
Mise à disposition de fonds dans une autre Caisse régionale(7)	**27,46 €**
Frais d'attestation simple	**19,45 € / UNITÉ**
Frais d'attestation complexe	**41,21 € / UNITÉ**

Liste des attestations simples/complexes disponible sur simple demande.

Frais de recherche de documents

Frais de recherche de documents(8) de moins d'1 an	**19,45 €** /DOCUMENT
Frais de recherche de documents(8) de plus d'1 an	**41,21 €** /DOCUMENT

Le Change

Billets de banque (devises) : La commission est incluse dans le cours «achat» ou le cours «vente» (le cours «achat» et le cours «vente» sont consultables dans votre agence).

Banque à distance

Abonnement à des services de banque à distance

Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) Hors coût du fournisseur d'accès Internet.

Internet

Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) VISION Service de banque à distance par Internet comprenant la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	**GRATUIT**
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ACTION ▲● Services inclus dans (CAEL) VISION + virements externes SEPA	**GRATUIT**
Service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne Invest Store	
Invest Store Initial (ACTION + opérations de bourse)	**GRATUIT**
Invest Store Intégral	
• À partir de 12 ordres par an	**GRATUIT**
• Moins de 12 ordres par an	**96 € / AN**

Les frais d'utilisation applicables aux ordres de Bourse en France figurent en pages 27, 28, 29 et 30.

Service d'agrégation de comptes

Informations sur les comptes bancaires détenus dans d'autres banques — **GRATUIT**
Service disponible depuis l'application Ma Banque

*Offre qui n'est plus commercialisée.

(7) Délivrance dans une agence de la Caisse régionale de Crédit Agricole du Languedoc ou dans une agence d'une autre Caisse régionale de Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale de Crédit Agricole.

(8) Si recherches multiples, sur devis. Document hors réédition relevé de compte et Imprimé Fiscal Unique.

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis :

- Le site internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc

(coût de la connexion selon opérateur)

- Nos applications mobiles

TÉLÉCHARGEMENT GRATUIT
Hors coût de connexion selon opérateur

- Ma Banque[9]
- Envoyer de l'argent avec WERO[10]
- Paiement Mobile[11] dédié aux paiements sécurisés en magasin[12]

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail

Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Filmobile Gestion)	**2,82 € / MOIS** nombre illimité d'alertes (soit pour information 33,84 € / AN)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS - Alerte solde débiteur et rejet d'opérations	**GRATUIT**
Filmobile Mini-relevés : réception d'un mini relevé hebdomadaire*	**0,35 € / SMS**
Alerte écopage (mensuelle)*	**0,35 € / SMS**
Alerte achat à distance*	**0,35 € / SMS**
Alerte solde disponible (hebdomadaire)*	**0,35 € / SMS**
Alerte essentielle - solde débiteur (mensuelle)*	**0,35 € / SMS**
Alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement*	**0,35 € / SMS**
Alerte souplesse du découvert*	**0,35 € / SMS**

* Services d'alertes gratuits si envoi par mail.

Téléphone avec Filvert service vocal (24h/24)

Abonnement	**GRATUIT**
Plateforme téléphonique	**appel non surtaxé, coût variable selon opérateur**

(9) Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.
(10) Service permettant d'effectuer un virement entre Particuliers par l'utilisation du numéro de téléphone mobile. Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque a distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilise. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistre dans l'annuaire Wero.
(11) Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coût de connexion selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un smartphone compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.
(12) Service permettant d'effectuer des paiements chez les commerçants acceptant la carte sans contact. La détention d'un smartphone Android éligible est requise.

Vos moyens et opérations de paiement

Cartes (sous réserve d'acceptation par la Banque)

Cotisation carte

Carte de paiement et de retrait	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique)		
- L'Autre Carte ▲●[13]	20,25 € / AN	
- Mastercard à autorisation systématique*	40,76 € / AN	
- Mastercard Eko	3 € / MOIS	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale)		
- Mastercard Standard ou Visa Classic	50,47 € / AN	50,47 € / AN
- Mastercard Globe Trotter*	49 € / AN	
- Gold Mastercard ou Visa Premier	145 € / AN	145 € / AN
- Mastercard World Elite ou Visa Infinite ou Platinium*		346 € / AN

**Cartes plus commercialisées. Mastercard Globe Trotter plus commercialisée depuis le 12 mars 2025.*

Carte de paiement	Débit immédiat	Débit différé
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	2 € / AN	

Bon à savoir !

Cartes / Cotisations

Pour toute souscription d'une seconde carte de paiement et de retrait sur un même compte, réduction de 50 % sur la cotisation de la carte la moins chère (sauf Cart'Essenciel, l'Autre Carte[13], Carte Supplétis/Open, Carte exclusivement rattachée à un Crédit Renouvelable et Carte LSA). En cas de souscription ou détention d'une offre groupée de services Prestige, Premium ou Essentiel, réduction de -50 % sur la deuxième carte si celle-ci est d'une valeur identique ou inférieure à la carte détenue dans l'offre groupée de services.

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité à partir du service de banque à distance par Internet Crédit Agricole en Ligne (CAEL) ou auprès de votre Conseiller.

Nos cartes Mastercard Mozaïc Black, Mastercard/Visa, Mastercard Cartwin/Visa Cartwin, Gold Mastercard/Visa Premier, Gold Mastercard Cartwin/Visa Premier Cartwin ,Mastercard World Elite et Visa Infinite sont déclinables en version «sociétaire» (réservées aux clients agréés sociétaires) pour le même tarif.

Dorénavant, les cartes de paiement à débit différé et les cartes de crédit associées à un crédit renouvelable comportent la mention CREDIT. Les cartes de paiement à autorisation systématique et les cartes de paiement à débit immédiat comportent la mention DEBIT.

Carte de crédit associée à un crédit renouvelable*

	Paiement comptant à Débit immédiat	Paiement comptant à Débit différé
Mastercard Cartwin ou Visa Cartwin[14]	50,47 € / AN	50,47 € / AN
Gold Mastercard Cartwin ou Visa Premier Cartwin[14]	145 € / AN	145 € / AN
Carte Crédit Renouvelable Carte Supplétis (cette carte n'est plus commercialisée)[15]		25 € / AN
Carte Open (cette carte n'est plus commercialisée)		22 € / AN

(*) Les cartes de crédit Visa Cartwin et Visa Premier Cartwin à débit différé ne sont plus commercialisées. La carte Mastercard à autorisation systématique n'est plus commercialisée depuis le 29/04/2026.
(13) l'Autre Carte Mastercard à autorisation systématique vient en remplacement de l'Autre Carte Maestro, qui n'est plus commercialisée.
(14) La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ».
Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur le compte de crédit renouvelable.
Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.
Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :
- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,
- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.
Le montant de la cotisation est hors coût du crédit. Carte qui n'est plus commercialisée depuis le 29/04/2026.
(15) Les cartes Supplétis et Crédit Renouvelable sont des cartes de crédit, associées à un crédit renouvelable. Elles portent la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable auquel la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

Carte de retrait

Cotisation carte Libre Service Agence (carte LSA) (retraits aux seuls distributeurs de votre agence)	GRATUIT
Cotisation carte Cart'Essenciel (retraits aux seuls distributeurs du Crédit Agricole du Languedoc)	GRATUIT

Bon à savoir !

BONUS GOLD 0,01 € crédité sur votre prochaine cotisation carte* pour chaque paiement ou retrait effectué dans un distributeur Crédit Agricole. Offre réservée aux cartes : Gold Mastercard et Visa Premier souscrites avant le 15 janvier 2026 et aux Cartwin, Mastercard World Elite et Visa Infinite souscrite avant le 1er janvier 2027. Les cartes souscrites dans le cadre d'une offre MBQ ne sont pas éligibles à ce dispositif peu importe la date de souscription.

(*) Dans la limite maximum du montant de la cotisation due, moins 1 euro à titre de participation financière minimum.

Pour les offres destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique "Offres pour les jeunes". (voir p.32-34)

Paiement par carte

Paiement par carte en euro[16] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ●	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	0,50 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire[17]	
Autres paiements par carte[18]	
• Frais fixes	0,50 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,30% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Retrait d'espèces par carte

Retraits d'espèces par carte en euro[16] dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) (y compris les retraits par carte en euro dans la zone euro)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit Agricole	d'une autre banque**
Carte L'Autre Carte [13] [19] ▲●	GRATUIT	1 € / RETRAIT DÈS LE 1ER RETRAIT
Mastercard à autorisation systématique*		1 € / RETRAIT À PARTIR DU 4ÈME RETRAIT / MOIS
Carte Mastercard Eko	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 26ÈME RETRAIT / AN
Carte Mastercard / Mastercard Cartwin / Open / Visa / Visa Cartwin Carte Mastercard Globe Trotter*	GRATUIT	1 € / RETRAIT À PARTIR DU 5ÈME RETRAIT / MOIS
Carte Gold Mastercard / Visa Premier / Gold Mastercard Cartwin / Visa Premier Cartwin Carte Visa Infinite Carte Mastercard World Elite Carte Platinium*	GRATUIT	GRATUIT

(*) Cartes plus commercialisées. La Carte Mastercard Globe Trotter n'est plus commercialisée depuis le 12 mars 2025. La carte Mastercard à autorisation systématique n'est plus commercialisée depuis le 29/04/2026.

(**) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

(16) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°1230/2021), voir carte p.39.
(17) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : https://ca.fr/la/conversions-monetaires
(18) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.
(19) Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais fixes	3,20 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de conversion monétaire[17]	
Autres retraits d'espèces par carte[18]	
• Frais fixes	3,20 € / OPÉRATION
• Frais variables	2,40% DU MONTANT DE L'OPÉRATION
• Frais de change éventuels	
Commission de service sur retrait*	6 € / RETRAIT

* Pour les retraits en euros effectués par des porteurs de cartes émises hors de la zone EEE

Autres services par carte

Envoi de la carte en recommandé avec avis de réception (frais de poste inclus) sur demande client	EN FRANCE 9,95 € A L'ÉTRANGER 93,81 €
Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client	GRATUIT
Commande de carte en urgence	17,87 €
Réédition du code confidentiel de la carte	12,56 €
Refabrication de la carte perdue ou volée	12,56 €
Refabrication de la carte suite à une détérioration, fraude ou opposition	12,56 €
Modification des plafonds temporaires d'utilisation	
- à la demande du titulaire en agence	11,93 €
- avec l'application «Ma Banque»	GRATUIT
Recherche bénéficiaire paiement carte	15,92 €
Frais d' opposition faite par le titulaire de la carte	GRATUIT
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	GRATUIT
Verrouillage temporaire de la carte (Carte égarée)	GRATUIT SUR LES INTERFACES DIGITALES ET AGENCES
Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire	26,77 €

Virements

Virement SEPA**

Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA, automatisable avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Les virements SEPA peuvent être classiques ou instantanés.[20]

Émission d'un virement SEPA classique ou instantané ▲●

VIREMENT SEPA OCCASIONNEL	Internet	Agence
Frais par virement occasionnel		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	4,61 €

(**) Pays de la zone SEPA (cf. carte en p.42) :
- Pays de l'Union Européenne en zone euro : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre (partie grecque), Croatie, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie.
- Pays de l'Union Européenne en zone non euro : Danemark, Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Suède.
- Pays de l'AELE (Association Européenne de Libre Échange) : Islande, Norvège, Liechtenstein et Suisse.
- Albanie, Macédoine du Nord, Moldavie, Monténégro et Serbie.
- Pour la France : départements et régions d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion et Mayotte), territoires de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et la partie française de Saint-Martin.
- Principauté de Monaco, Saint-Marin, Île de Jersey, Île de Guernesey, Île de Man, le Vatican et Andorre.
- Royaume-Uni.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

(20) Le virement SEPA classique est exécuté dans un délai de 1 à 3 jours ouvrables. Le virement SEPA instantané est exécuté immédiatement, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

VIREMENT SEPA PERMANENT	Internet	Agence
Frais de mise en place, modification ou résiliation d'un virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Frais par virement permanent		
• Vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
• Vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT	1,45 €

Émission d'un virement instantané SEPA

• Via l'application Ma Banque ou le service de banque à distance Crédit Agricole en Ligne : www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse régionale	GRATUIT
• Via WERO - Application Ma banque[21] Frais par virement occasionnel	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA classique ▲●	GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA ▲●	GRATUIT

Pour les virements internationaux, prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

Virement non SEPA **Opération libellée en devises ou en euro hors SEPA**

Les opérations en devises supportent des commissions de change de **20,55 €**

Pour tout virement en devises effectué au sein de l'EEE (Cf. carte page 42), les frais sont partagés entre le donneur d'ordre qui supporte les frais d'émission facturés par sa banque et le bénéficiaire qui supporte les frais de réception facturés par sa banque. Concernant les autres virements non SEPA, la Caisse Régionale applique selon les consignes du client la facturation des frais détaillés P.35 (virements internationaux).

ÉMISSION D'UN VIREMENT NON SEPA	Agence
Émission d'un virement non SEPA occasionnel	
Frais par virement occasionnel non SEPA (commission de transfert) • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale • Vers un compte d'une autre banque	25,36 €
Émission d'un virement non SEPA permanent	
Frais de mise en place d'un virement permanent non SEPA	GRATUIT
Frais par virement permanent non SEPA (commission de transfert) • Vers un compte Crédit Agricole hors Caisse régionale • Vers un compte d'une autre banque	25,36 €

Bon à savoir !

Virements non SEPA zone EEE :
Remise de 20% sur la commission de change et la commission de transfert pour les virements saisis sur internet.

RÉCEPTION D'UN VIREMENT NON SEPA	
Réception d'un virement non SEPA ▲● Frais par virement	25,36 €

(21) Offre réservée aux titulaires majeurs d'un compte de dépôt particulier ouvert dans une Caisse Régionale du Crédit Agricole et d'un accès au service de banque a distance par Internet. L'utilisation du service Wero nécessite l'acceptation des Conditions générales d'utilisation Ma Banque, un enrôlement au service Wero, la détention d'un smartphone compatible et un numéro de téléphone ou une adresse e-mail fiabilisé. Il permet de réaliser des virements instantanés SEPA entre particuliers dans la limite de 500€ par envoi d'argent et des plafonds de l'utilisateur fixes dans sa Convention de compte. Le bénéficiaire doit être enregistre dans l'annuaire Wero.

Autres opérations sur virements

Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	17,81 €
Demande de rappel de virement instantané SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	17,81 €
Frais par virement occasionnel incomplet (coordonnées du bénéficiaire absentes ou incorrectes)	12,56 €
Frais par virement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	17,06 €

Pour les virements internationaux voir p.35.

Prélèvements / TIP / SEPA

Révocation et opposition de prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA ▲●	GRATUIT
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ▲● (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	4,10 €
Information premier prélèvement SEPA	0,30 €
Frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision (Frais intégrant la commission d'intervention et la notification)	17,06 €
Rejet tardif de prélèvement	GRATUIT

Chèques

Date de valeur

J = date de traitement de l'opération ou date de règlement interbancaire.
Les dates sont exprimées en jours ouvrés (jours où la banque est ouverte).

Paiement d'un chèque	GRATUIT
Remise de chèque(s) sur le compte ▲●	GRATUIT
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	J+1
Chéquier remis à l'agence	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier : (frais de poste inclus)	
• en lettre expert contre signature	9,81 €
• en pli simple	GRATUIT
• envoi dans une autre Caisse régionale	9,81 €
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	22,20 €
Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	22,20 €
Frais d'émission d'un chèque de banque[22] ▲	15,89 €
Frais de chèque de banque en mobilité (mise à disposition d'un chèque de banque dans une autre Caisse régionale)	27,46 €
Chéquier avec talon de correspondance	7,01 €
Copie de chèque(s)	19,45 € / CHÈQUE
Frais de destruction de chéquier non retiré dans un délai de trois mois après la première information	8,96 € / CHÉQUIER

(22) Dans la limite de 2 formules de chèques de banque par mois pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base.

Offres groupées de services

Les produits et services composant les offres groupées de services peuvent être souscrits séparément

Cotisation à une offre groupée de services

Pour chaque service composant l'offre groupée de services, le nombre de prestations couvert par l'offre groupée de services est mentionné lorsque les prestations sont limitées. A défaut de précision, les prestations ne sont pas limitées.
Les offres Premium et Essentiel ont des cotisations spécifiques pour les clients âgés entre 18-25 ans et 26-30 ans (inclus). Cf. page 33.

Offre Prestige

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Prestige s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

Gestion du compte	
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel*	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[23] : 12 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) « Mastercard World Elite » ou « Visa Infinite » (cotisation carte)	
Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	**34,44 € / MOIS** DONT 4,5 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCES
Réédition du code confidentiel de la carte	
Refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple*	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission de chèques de banque	
Retrait d'espèces par carte[24]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*	

(*) Services gratuits

(23) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

(24) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Prestige (suite)

Retrait d'espèces en euro[33] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement*	34,44 € / MOIS DONT 4,5 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCES
Retrait d'espèces en euro[33] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[25]	
En euro[33] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[26]	
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium[27]	
Merci pour l'info Prestige (version numérique)**	
• Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)	
Mon SécuriCoffre+	
50 Go	

Offre Premium

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Premium s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

Gestion du compte	16,99 € / MOIS DONT 4,5 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCES
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel*	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[28] : 3 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Gold Mastercard » ou « Visa Premier » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*	
Réédition du code confidentiel de la carte	
Refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*	
Émission et réception d'un virement non SEPA	
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	

(*) Services gratuits. (**) Merci pour l'info Prestige vient en remplacement de Dossier Familial Prestige

(25) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

(26) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SécuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

(27) Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p.37 et p.38.

(28) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Premium (suite)

Frais d'envoi de chéquier en pli simple*	16,99 € / MOIS DONT 4,5 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCES
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 3 chèques / an	
Retrait d'espèces par carte[29]	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*	
Retrait d'espèces en euro[33] dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement*	
Retrait d'espèces en euro[33] ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE), à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte[29]	
En euro[33] ou en devises, dans ou hors pays de l'EEE	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Premium[26]	
Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : SécuriWEB Premium[27]	
Merci pour l'info Premium (version numérique)**	
• Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques en version numérique	
Mon SécuriCoffre+	
5 Go	

Offre Essentiel

Les assurances et tarifications comprises dans l'offre Essentiel s'appliquent seulement à la carte incluse dans l'offre. En cas de détention d'une autre carte, celle-ci est exclue de l'offre.

Gestion du compte	10 € / MOIS DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCES
Tenue de compte	
Service d'alerte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel*	
Commission d'intervention	
Commission d'intervention[30] : 1 / an	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat ou à débit différé) « Mastercard Standard » ou « Visa Classic » (cotisation carte)	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte)	
Envoi de la carte à domicile en pli simple à la demande du client*	

(*) Services gratuits.
(**) Merci pour l'info Premium vient en remplacement de Dossier Familial Premium.

(29) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.
(30) Les commissions perçues par les établissements de crédit ne peuvent dépasser par compte bancaire un montant de 8 euros par opération et de 80 euros par mois.

Offre Essentiel (suite)

Réédition du code confidentiel de la carte	
Refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement SEPA (cas d'un virement SEPA occasionnel ou permanent)	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*	
Frais par paiement d'un prélèvement ou paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA*	
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA (GRATUIT pour les bénéficiaires suivants : organismes publics et associations caritatives)	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple*	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Frais d'émission d'un chèque de banque : 1 chèque / an	
Retrait d'espèces par carte(31)	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*	
Retrait d'espèces en euro(33) dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	**10 € / MOIS** DONT 1 € CORRESPONDANT AUX COTISATIONS D'ASSURANCES
Retrait d'espèces en euro(33) ou en devises dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte(31)	
En euro(33) ou en devises dans ou hors pays de l'Espace Économique Européen (EEE*)	
Assurance de la Banque au Quotidien	
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement : SécuriCOMPTE Plus(26)	
Merci pour l'info Essentiel (version numérique)**	
• Accès au service Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	
Mon SécuriCoffre+	
5 Go	

(*) Services gratuits.
(**) Merci pour l'info Essentiel vient en remplacement de Dossier Familial Essentiel .

(31) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Offre Eko

Nouvelle offre commercialisée depuis le 29/04/2026.

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) : Crédit Agricole en Ligne Action	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la gestion du compte par SMS : alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique) (cotisation carte). **Facturation de 5 €/mois en cas de non usage de la carte virtuelle sur 30 jours consécutifs.**	GRATUIT
Réception d'un virement SEPA (classique ou instantané)(*)	
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Paiement par carte(32)	
En euro(33) dans et hors pays de l'EEE	
Moyens et opérations de paiement avec la carte de débit physique en option	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) « Mastercard Eko»	EN OPTION : 1€/MOIS (cotisation carte)
Paiement en euros(33) dans un pays de l'EEE et hors d'un pays de l'EEE	GRATUIT
Retraits d'espèces à un distributeur automatique de l'ensemble des Caisses régionales de Crédit Agricole Mutuel et de la Banque Chalus	GRATUIT
Retraits d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros(33) ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 3 retraits/mois	1€/RETRAIT À PARTIR DU 4EME RETRAIT/MOIS
Retrait d'espèces en devises(**) dans un pays hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement	GRATUIT
Assurance de la banque au quotidien (en option)	
Cotisation à une offre d'assurance perte/vol des moyens de paiement et effets personnels : SécuriCOMPTE Plus en option à 1€ / mois	EN OPTION : 1€/MOIS

Bon à savoir !

L'offre Eko n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au-delà du solde disponible. Les clients Eko ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté, frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision, frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision et frais par prélèvement rejeté pour un autre motif que le défaut de provision. En cas de non-régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients Eko se voient appliquer les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients Eko est le suivant :
- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : 22 € / chèque
- Montant du chèque supérieur à 50 € : 42 € / chèque

*Service gratuit. **Hors frais de conversion monétaire.
(32) Au moyen de la carte de débit virtuelle incluse dans l'offre
(33) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou leu roumain (conformément au règlement européen n° 2021/1230).

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière : Le Compte à Composer Module Budget Protégé[34]

LE SOCLE	
Tenue de compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*	
Envoi carte à domicile en pli simple* (pour les renouvellements)	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : • alerte essentielle (mensuelle) - solde debiteur • alerte essentielle - mise a disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*	
(*) Services gratuits.	
MODULE BUDGET PROTÉGÉ	
Ouverture et clôture le cas echéant de compte*	**1,00 € / MOIS**
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"[13]	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte solde disponible (1fois/semaine)	
Exonération de tarification concernant les frais suivants, liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement de compte[35][36] • Les commissions d'intervention ; • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ; • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé ; • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ; • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision ; • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision ; • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques ; • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire ; • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque.	
2 chèques de banque (par mois)	
Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)*	
Un changement d'adresse (1 fois / an)*	
Versement d'espèces en agence*	
Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque dans l'agence teneur de compte*	
(*) Services gratuits.	

(34) En application des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier relatifs à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.
(35) Qui sont eux-mêmes réglementairement plafonnés.
(36) Exonération totale de tarification applicable depuis le 01/10/2022.

Offres qui ne sont plus commercialisées

Offre Eko By CA Offre qui n'est plus commercialisee depuis le 29 avril 2026.

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte si solde du compte inférieur à 20 € • alerte solde débiteur et rejet d'opérations* • alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeurs Crédit Agricole	
E-relevé mensuel*	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - « Mastercard Eko » (cotisation carte)	
Réedition du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire*	
Refabrication de la carte perdue ou volée	2,00 € / MOIS
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple*	
Retrait d'espèces par carte**	
Retrait d'espèces en euro à un distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro ET en euros ou en devises dans les autres pays de l'Espace Economique Européen (EEE) à un distributeur automatique d'un autre établissement : 25 retraits / an***	
Retrait d'espèces en devises hors de l'EEE à un distributeur automatique d'un autre établissement : 10 retraits / an***	

Tous les produits, services et opérations non listés ci-dessus sont tarifés selon le barème tarifaire en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Eko sera résiliée, notamment, en cas de résiliation du contrat de carte de paiement Mastercard Eko, de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert ou d'une autre offre groupée de services associée au compte ouvert dans le cadre de l'offre Eko. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur. (*) Services gratuits. (**) Au moyen de la carte incluse dans l'offre. (***) Par année civile.

Offre Globe Trotter (offre réservée aux 18-30 ans inclus)

Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 12 mars 2025.

Gestion du compte	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole En Ligne ACTION*	
Tenue de compte	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : • alerte solde débiteur et rejet d'opérations* • alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
E-relevé mensuel*	
Moyens et opérations de paiement	
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) « Mastercard Globe Trotter » (cotisation carte)	
Envoi de la carte en pli simple à la demande du client*	
Réédition du code confidentiel de la carte	
Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque*	
Frais d'opposition de la carte par le titulaire*	
Refabrication de la carte perdue ou volée	
Émission et réception d'un virement Instantané SEPA*	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	2,00 € / MOIS
Émission et réception de virements non SEPA (opérations libellées en euro ou en devises)	
Frais d'envoi de chéquier en pli simple*	
Retrait d'espèces par carte(37)	
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole*	
Retrait d'espèces en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Retrait d'espèces en devises hors de la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement	
Paiement par carte(37)	
En euro ou en devises, dans ou hors pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	

(*) Services gratuits

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre Globe Trotter sera résiliée le jour du 31ème anniversaire du titulaire ainsi que, notamment, en cas de résiliation du contrat carte de paiement MasterCard Globe Trotter ou de souscription d'une carte de paiement complémentaire. En cas de résiliation de l'offre Globe Trotter, le titulaire continue de bénéficier des produits et services listés ci-dessus non résiliés. La résiliation entraîne l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire en vigueur à la date de la résiliation.

(37) Au moyen de la carte incluse dans l'offre.

Comptes services du Crédit Agricole Plus commercialisés depuis juin 2012.

Services compris	SERENITE**	OPTIMUM 2**	MOZAÏC
Tenue de compte	x	x	x
Découvert autorisé	x	x	x
Taux préférentiel des intérêts débiteurs*	-2 points		
Franchise des intérêts débiteurs		x	x
Placement automatique des excédents de trésorerie		x	
Synthèse patrimoniale		x	
Sécuricompte	x	x	x
Exonération de frais d'opposition sur chèque à l'initiative du client	x	x	x
Invest Store Initial	x	x	x
Filmobile Gestion ou Alerte	x		
Prix / mois	7,28 €	9,70 €	4,04 €

(*) Par rapport au prix du découvert non convenu, voir rubrique «Découverts et crédits».(**) Ouvert depuis le 01/07/2003.

CSCA*	Initial	Optim@	Privilège	Optimum1	Equilibre	Trésorerie	Epargne
Prix / mois	3,21 €	8,45 €	8,50 €	7,83 €	8,09 €	6,48 €	7,45 €

(*) Ces offres ne sont plus commercialisées depuis le 01/05/2007.

Le Compte à Composer Plus commercialisé depuis novembre 2021.

Vos essentiels du quotidien

LE SOCLE	
Tenue de compte	2,42 € / MOIS**
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, SMS, etc) - Crédit Agricole en Ligne ACTION*	
Frais d'envoi de chéquier (pour les renouvellements et en pli simple)*	
Envoi carte à domicile en pli simple (pour les renouvellements)*	
Forfait des opérations courantes illimitées comprenant l'émission d'un virement SEPA (virement SEPA occasionnel ou permanent), la réception d'un virement SEPA, les frais par paiement d'un prélèvement SEPA, les frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA et le paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	
Information premier prélèvement SEPA	
Abonnement a des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail ou sur la gestion du compte par SMS ou par mail : - alerte essentielle (mensuelle) : solde débiteur - alerte essentielle : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)*	
Merci pour l'info (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an)	

(*) Services gratuits.
(**) Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Merci pour l'info. Résiliation possible à tout moment auprès d'Uni-Médias ou en agence (détails page 40).

Vos univers de besoins

MODULE MAÎTRISE DU DÉCOUVERT

• Cotisation à une offre d'assurance ouvrant droit au versement d'un capital égal au montant du découvert maximum autorisé en cas de décès accidentel de l'assuré ou de Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) accidentelle : Assurance SécuriCOMPTE Découvert[38]

• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS ou par mail : alerte souplesse du découvert

• Ristourne des intérêts débiteurs[39]

	Découvert	Prix
Module souscrit à partir du 01/01/2017	De 1 à 500 €	2,45 € / mois
	De 500,01 € à 1000 €	3,40 € / mois
	De 1000,01 à 2000 €	4,35 € / mois
	2000,01 € et plus	5,80 € / mois
Module souscrit avant le 01/01/2017	De 1 à 300 €	1,45 € / mois
	De 300,01 € à 800 €	2,40 € / mois
	De 800,01 à 1200 €	3,35 € / mois
	De 1200,01 à 2000 €	4,30 € / mois
	2000,01 € et plus	5,75 € / mois

MODULE COMPTE SÉCURISÉ

Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement Assurance SécuriCOMPTE Plus[40] SécuriCOMPTE Premium*[40]	3,16 € / MOIS PREMIUM : 4,78 € / MOIS
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
Retrait d'espèces de dépannage	
Réédition Carte urgente et/ou code confidentiel	
Utilisation frauduleuse des données de sécurité personnalisée	
Garantie des espèces volées par agression	

(*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

MODULE SUIVI @SSURÉ

Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance : Assurance SécuriWEB[38] SécuriWEB Premium*[38]	3,47 € / MOIS PREMIUM : 4,39 € / MOIS
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte ou sur la gestion du compte par SMS : alerte achat à distance ; mini relevés (1/semaine) ; alerte temps réel de gestion	

(*) PREMIUM : montant des garanties supérieur.

(38) Dans les limites et conditions prévues et détaillées au contrat d'assurance souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, voir rubrique « Assurances de la banque au quotidien » p.37 et p.38.
(39) Module souscrit avant le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie. Module souscrit après le 01/01/2017 : Facturation des agios (intérêts débiteurs) puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€) selon la tranche choisie.
(40) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

Réduction tarifaire selon le montant total souscrit applicable au Compte à Composer* :

Pour toute détention du Compte à Composer* (socle + modules), le client bénéficie d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

Dégressivité Tarifaire

-5 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10 € ET 5,09 €
-10 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10 € ET 7,14 €
-15 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15 € ET 9,17 €
-20 % de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18 € ET PLUS

(*) Le Compte à Composer n'est plus commercialisé depuis novembre 2021.

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention

Commission d'intervention	
(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision…)	
• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €
Montant pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base	
• Plafond par opération(41)	4 €
• Plafond journalier	4 €
• Plafond mensuel(41)	20 €
Pour la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre Le Compte à Composer Module Budget Protégé	EXONÉRATION TOTALE(34)(35)

Plafond de frais d'incidents applicable aux clients identifiés comme éligibles à l'offre à destination de la clientèle en situation de fragilité financière au titre des articles L.312-1-3 alinéa 2 et R.312-4-3 du Code monétaire et financier, pour les frais suivants : • Les commissions d'intervention • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'emettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque	25 € / mois

Bon à savoir !

Pour les paiements par carte dont le montant est inférieur à 10 € et réalisés lorsque le compte se trouve en situation de découvert non autorisé ou au-delà du découvert autorisé, il n'y a pas de facturation de commission d'intervention.

(41) Montant plafonné en application de l'article L312-1-3 du Code monétaire et financier.

Opérations particulières

Frais de retour de courrier Pli non distribué* (client inconnu à l'adresse) * Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en oeuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse Régionale.	24,43 €
Frais de gestion annuelle des retours de courrier (Pli Non Distribué)	60,52 € / AN
Frais par saisie attribution ou conservatoire	117,51 €
Procédure de paiement direct	117,51 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % DU MONTANT DÛ AU TRÉSOR PUBLIC dans la limite d'un plafond de 83,33 €
Mesure exécutoire inopérante	34,91 €
Frais de mainlevée saisie attribution ou conservatoire	3,89 €

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision (par titulaire)	16,15 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[42] • Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € • Montant du chèque supérieur à 50 € (Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	 30 € / CHÈQUE 50 € / CHÈQUE
En cas d'interdiction bancaire : • Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire • Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	 38,20 € / CHÈQUE 40 €
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision[43] • Si paiement < 20 € • Si paiement > = 20 €	 MONTANT DE L'OPÉRATION 20 €
Frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision[43] • Si paiement < 20 € • Si paiement > = 20 €	 MONTANT DE L'OPÉRATION 20 €

Bon à savoir !

Dans le cas où un prélèvement rejeté pour défaut de provision est représenté une ou plusieurs fois et qu'il est rejeté pour défaut de provision du compte, le ou les nouveaux rejets ne seront pas facturés, à l'exception de la commission d'intervention.

(42) Les montants comprennent les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, les frais de lettre d'injonction et s'il y a lieu la commission d'intervention.
(43) Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention.

Découverts et crédits

(sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier)

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, reportez-vous à la rubrique « Offres pour les jeunes ».

Découverts

Le taux d'intérêt appliqué aux découverts non autorisés est déterminé à partir du seuil de l'usure, variable chaque trimestre, calculé en fonction des taux effectifs appliqués par les établissements de crédit au cours du trimestre précédent.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement*)

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE(45)
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	11,24 €
Lettre d'information pour dépassement significatif se prolongeant au-delà d'un mois En application de l'article L.312-92 du Code de la consommation	8,73 €

(*) Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation du découvert convenue.

Autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois, ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois ou dans un délai supérieur à 3 mois

Taux débiteur annuel	NOUS CONSULTER
Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximal(44)	PLAFOND DU TAUX RÈGLEMENTAIRE(45)
Taux débiteur annuel en cas de dépassement	TAUX DE DÉCOUVERT NON CONVENU
Frais de dossier / de mise en place ou de renouvellement	GRATUIT
Assurance facultative en couverture du découvert SecuriTRÉSORERIE(46) (voir rubrique « assurances de la banque au quotidien » p.37)	EN FONCTION DU MONTANT DU DÉCOUVERT

Crédits à la consommation

Crédit renouvelable

Crédit Renouvelable Supplétis Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.	NOUS CONSULTER

Peuvent être associés au Crédit Renouvelable Supplétis :

- une carte de crédit ou une carte de paiement crédit ou comptant (carte Cartwin Mastercard ou Cartwin Gold Mastercard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique « cartes » p.7.
- une assurance emprunteur(47) : Décès et PTIA (Perte totale et irréversible d'autonomie) 0,327 % par mois sur le solde restant dû, quelque soit l'âge.

Frais de dossier	GRATUIT
OPEN (offre qui n'est plus commercialisée)	NOUS CONSULTER

(44) Le TAEG applicable est indiqué sur la convention de compte. Le TAEG appliqué est indiqué sur le relevé de Compte et est susceptible d'évolution.

(45) Taux d'usure calculés par la Banque de France et publiés trimestriellement au Journal Officiel, en fonction du montant du découvert (≤3000€, > 3000€ et ≤6000€, > 6000€).

(46) Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance, souscrit auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai d'un mois ou dans un délai supérieur à un mois et inférieur ou égal à 3 mois. Dans les limites et conditions prévues au contrat d'assurance souscrit auprès de Prédica pour une autorisation de découvert remboursable dans un délai supérieur à 3 mois. Voir rubrique « Assurances et Prévoyance : mentions légales » p.38.

Crédit amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Prêts Auto, Travaux, Personnel	NOUS CONSULTER
Eco-prêt à taux zéro MaPrimeRénov'	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation ou avec crédits immobiliers selon la réglementation applicable	NOUS CONSULTER
Prêt Rachat de crédit	NOUS CONSULTER
Frais de dossier*	
- Prêt Personnel amortissable **- Prêt regroupement de crédits**	**1 %** DU CAPITAL EMPRUNTÉ (MINI 75 €)
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Assurance des Emprunteurs[48]	NOUS CONSULTER

(*) Non applicables pour certains prêts réglementés.

Crédits immobiliers

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de crédit.

Crédit immobilier

Prêt à Taux Zéro (PTZ)	NOUS CONSULTER
Eco-PTZ MaPrimeRénov'	NOUS CONSULTER
Prêt à l'accession sociale (PAS)	NOUS CONSULTER
Prêt conventionné	NOUS CONSULTER
Prêt épargne Logement	NOUS CONSULTER
Prêt tout Habitat Facilimmo (prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)	NOUS CONSULTER
Crédit relais	NOUS CONSULTER
Regroupement de crédits Regroupement dans un seul prêt de différents crédits immobiliers ou avec crédits à la consommation selon règlementation applicable	NOUS CONSULTER
Frais de dossier* • Montant minimum/maximum • Sur le Prêt à l'Accession Sociale (PAS)	1 % DU CAPITAL EMPRUNTÉ MINI 884 € / MAXI 2000 € 500 € MAXIMUM
Assurance emprunteur / perte d'emploi[48]	NOUS CONSULTER

(*) Non applicables pour certains prêts réglementés.

Bon à savoir !

Crédit immobilier :

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

(47) Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA - Entreprise régies par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

(48) Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse régionale peuvent être assurés par : PREDICA ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et évènements garantis indiqués aux contrats.Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.

Autres opérations liées aux crédits

Modification du compte payeur[49]	51,66 €
Modification de la date d'échéance	51,66 €
Modification de la périodicité d'échéance	62,28 €
Modification de garantie	163,28 €
Attestations diverses liées au prêt (APL, attestation fiscale, attestation pour prêt soldé...)	19,46 €
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)	GRATUIT
Réédition de tableau d'amortissement :	
• en agence	42,23 €
• sur internet	GRATUIT
Réaménagement de prêt	MAXI 1 % DU CAPITAL RESTANT DÛ (MINIMUM 75 €)
Frais étude dossier refusé	80 % DES FRAIS DE DOSSIER
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises avant le 01/07/2016	47,96 €
Décompte de remboursement de crédit immobilier, pour les offres de crédit immobilier émises après le 01/07/2016	GRATUIT
Décompte de remboursement anticipé de crédit à la consommation	GRATUIT
Frais de mainlevée totale ou partielle de garantie (hypothèque)	138,57 €
Frais de mise en place et mainlevée de nantissement sur un compte ou un contrat détenu (hors frais des services fiscaux et de greffe) :	
• au Crédit Agricole du Languedoc	38,25 €
• hors Crédit Agricole du Languedoc	76,83 €
Exercice d'options (pause mensualité, double mensualité et modulation d'échéance)	63,55 €
Exercice option temporaire court terme ou temporaire projet	126,75 €
Frais de formalisation de garantie prêteur	60,52 €
Transfert de crédits	298,76 €
Accord de donation	62,28 €
Frais de mise en place d'un découvert confirmé	17,92 €

(49) Hors modification réalisée dans le cadre d'une mobilité bancaire.

Épargne et placements financiers

Épargne

Épargne bancaire

Transfert de compte vers une autre banque Livrets et assimilés	**GRATUIT**
Transfert de Compte (CEL) et Plan Epargne Logement (PEL) vers une autre banque	**146,73 € / CONTRAT** MAXI 257 €
Mandat d'épargne (mandat de gestion automatisée des excédents de trésorerie)	
Tandem	**1,25 € / MOIS**
Tandem +	**2,45 € / MOIS**

Épargne disponible

Livret A, Compte Sur Livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire, Livret Engagé Sociétaire, Livret Projet Agri, les livrets pour les jeunes sont traités à la rubrique suivante

Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**NOUS CONSULTER**

Épargne moyen/long terme

Les dépôts à terme et les Plans Epargne Logement (PEL)

Ouverture	**GRATUIT**
Taux brut en vigueur	**NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le Plan d'Epargne Retraite (PER individuel assurance vie)*
(*) Contrat souscrit auprès de Prédica, voir rubrique «Assurances et Prévoyance : mentions légales» p.38.

Droits d'entrée	**NOUS CONSULTER**
Rémunération	**NOUS CONSULTER**
Frais de gestion	**NOUS CONSULTER**

Placements financiers

Les frais relatifs aux PEA et PEA-PME sont regis par l'article D. 221-111-1 du Code monetaire et financier.

Opérations diverses sur titres

Ouverture d'un PEA/PEA-PME ou d'un Compte Titres Ordinaire ou d'un PER Individuel compte-titres	**GRATUIT**
Transfert de compte-titres ordinaire vers une autre banque, hors Crédit Agricole	
• Par compte	**146,73 €**
• Par ligne bourse Euronext (Maximum 10 lignes facturées)	**12,16 €**
• Par ligne bourse étrangère	**NOUS CONSULTER**
Transfert PEA / PEA-PME vers une autre banque, hors Crédit Agricole	**(MAXIMUM PAR COMPTE 150 €)**
• Par ligne de titres cotés	**15 €**
• Par ligne de titres non cotés	**50 €**
Remboursement Bons d'épargne déplacé Autres Banques	**71,03 € / acte**

Frais de recherche titres	24,66 €
Transfert entrée de ligne étrangère (hors Euronext)	NOUS CONSULTER
Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique	GRATUIT
Ordre de bourse annulé, non exécuté	GRATUIT
Opérations sur Titres Non Cotés	1,20 % du montant de l'opération Maximum 393 €
Mise au nominatif pur / administré	59,14 €
Service Languedoc Gestion Conseillée	65 € / TRIMESTRE

L'Or

Achat et vente d'or	2,50 % (MINIMUM 48 €)

Fiscalité cession d'OR / 2 options :
Selon réglementation fiscale en vigueur au moment de l'édition des présentes conditions tarifaires, susceptible d'évolutions.
- Taxe forfaitaire = 11,50 % sur le montant total de la vente,
- Taxe sur la plus-value (applicable sous certaines conditions, nous consulter) = 36,20 % sur la plus-value réelle.

Abonnement INVEST STORE INTÉGRAL

Moins de 12 ordres par an	96 € / AN
A partir de 12 ordres par an	GRATUIT

Les ordres de bourse sur bourses étrangères
(Par internet sur compte-titres et PER Individuel compte-titres)

INVEST STORE INITIAL OU SERVICE GESTIONNAIRE • Frais de courtage : 1 % du montant de l'ordre	Minimum de perception : USA = 16 € Europe/Canada = 20 € Asie = 80 € Autres = 80 €
INVEST STORE INTÉGRAL • Frais de courtage : 0,50 % du montant de l'ordre	Minimum de perception : USA = 16 € Europe/Canada = 20 € Asie = 80 € Autres = 80 €

Les ordres de bourse sur bourses étrangères sur Plan Epargne en Actions (PEA)

INVEST STORE INITIAL (Internet : site CA Bourse ou appli CA Bourse)
- Frais de courtage : 0,50 % du montant de l'ordre

INVEST STORE INITIAL (Téléphone ou Services Gestionnaires)
- Frais de courtage : 1,20 % du montant de l'ordre

INVEST STORE INTEGRAL (Internet, Téléphone ou Services Gestionnaires)
- Frais de courtage : 0,50 % du montant de l'ordre

Les ordres de bourse en France sur compte-titres ordinaires et PER Individuel compte-titres

INTERNET

INVEST STORE INITIAL
- 0,60 % du montant de l'ordre — Minimum 7,50 €
- Frais fixes à la ligne — GRATUIT

INVEST STORE INTÉGRAL
- Ordre < = 1000 € — 0,99 €
- Ordre > à 1000 € — 0,12 % du montant de l'ordre
- ProRealTime (Outil d'analyse technique des cours de bourse) — GRATUIT
- Alertes cours de bourse (SMS ou Mail) — GRATUIT (120 ALERTES MAX)

SERVICE DE RÈGLEMENT DIFFÉRÉ (SRD)*

Frais proportionnels — 0,024 % du montant X nombre de jours de portage

*PER Individuel compte-titres non éligible à l'offre

TÉLÉPHONE

INVEST STORE INITIAL
- 1,49 % du montant de l'ordre — Minimum 14 €
- Frais fixes à la ligne — 6 €
  6 € + 1,49 % du montant de l'ordre (minimum 14€)

INVEST STORE INTÉGRAL
- Frais : idem frais sur Internet
- Frais fixes par ordre — 11,96 €

SERVICES GESTIONNAIRES	
• 1,49 % du montant de l'ordre • Frais fixes à la ligne	Minimum 14 € 6 €
Commission sur OPC externe	30 €
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Les ordres de bourse en France sur PEA / PEA-PME

INTERNET	
INVEST STORE INITIAL	
• 0,50 % du montant de l'ordre • Frais fixes à la ligne	GRATUIT
INVEST STORE INTÉGRAL	
• Ordre de 0 à 500,00 €	0,48 % du montant de l'ordre
• Ordre de 500,01 à 1000 €	0,18 % du montant de l'ordre
• Ordre > à 1000 €	0,12 % du montant de l'ordre

TÉLÉPHONE	
INVEST STORE INITIAL	
• 1,20 % du montant de l'ordre • Frais fixes à la ligne	GRATUIT
INVEST STORE INTÉGRAL	
• Frais : idem frais sur Internet	

SERVICES GESTIONNAIRES	
• 1,20 % du montant de l'ordre • Frais fixes à la ligne	GRATUIT
Commission sur OPC externe	30 € MAXIMUM
Souscription et vente de SICAV et FCP Crédit Agricole	NOUS CONSULTER

Les Droits de garde (CTO, PERI*)

(Prélevés au cours du 1er trimestre sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)

Pour les détenteurs d'Invest Store Intégral	GRATUIT

PAR AN		
Compte-titres **Frais de tenue de compte** (exonération si uniquement détenteur de Parts Sociales)		MINIMUM DE PERCEPTION 33 € / AN / COMPTE MAXI 450 €
	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	GRATUIT	0,32 %
Frais fixes par ligne	GRATUIT	4 € MINI
Lignes nominatives, étrangères ou Or		COMMISSION PROPORTIONNELLE 1 % (MINIMUM 10 €)

PEA / PEA-PME Frais de tenue de compte		MAXIMUM DE PERCEPTION 450 € / AN / COMPTE
	Valeurs CA	Valeurs hors CA
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	GRATUIT	0,32 %
Frais fixes par ligne	GRATUIT	GRATUIT
Lignes nominatives, étrangères		COMMISSION PROPORTIONNELLE 0,40 %
Lignes non cotées		COMMISSION PROPORTIONNELLE 0,40 %

(*) Hors contrat souscrit avant le 15/01/2025

Offres pour les jeunes

Les jeunes peuvent aussi avoir accès à toutes les autres offres dès lors qu'ils satisfont à leurs conditions et avec l'autorisation du représentant légal pour les mineurs.

Moyens de paiement

Cotisation carte pour les 10 / 17 ans

Fourniture d'une carte de débit (Carte de paiement internationale à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc Black*	**GRATUITE** JUSQU'A 17 ANS (INCLUS) 12 €/AN A PARTIR DE 18 ANS(50)

Cartes qui ne sont plus commercialisées pour les 12 / 25 ans

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde	**12 € / AN**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Mozaïc	**12 € / AN**
- Fourniture d'une carte de retrait : Mastercard Mozaic	**12 € / AN**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Mastercard Standard ou Visa Classic si détention d'un Compte à Composer** (**) Offre qui n'est plus commercialisée	**12 € / AN**

Paiement et retrait par carte

Paiement par carte

Paiement par carte en euro(51) dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	**GRATUIT**
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc	
• Frais fixes	**GRATUIT**
• Frais variables	**GRATUIT**
• Frais de conversion monétaire(52)	
Autres paiements par carte(53)	
Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc	
• Frais fixes	**GRATUIT**
• Frais variables	**GRATUIT**
• Frais de change éventuels	

N.B : Le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

(*) La carte Mozaic Black est souscriptible jusqu'à l'âge de 17 ans et peut être conservée par son titulaire jusqu'à ses 25 ans (inclus).
(50) Tarif applicable à compter de la cotisation annuelle qui suit les 18 ans du porteur.
(51) Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au réglement européen n°1230/2021).
(52) L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE). Voir exemples sur : https://www.credit-agricole.fr/content/dam/assetsca/cr835/npc/documents/conditions-generales/conversions-monetaires-082025.pdf
(53) Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°1230/2021 du 14 juillet 2021.

Retrait d'espèces par carte

Retrait d'espèces par carte en euro(51) dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)
Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	du Crédit agricole	d'une autre banque**
Carte Mastercard Mozaïc Black	GRATUIT	GRATUIT
Carte Mastercard Mozaïc de paiement avec contrôle du solde		
Carte Mastercard Mozaïc		
Autres cartes => Cf. tableau p.8.		

(**) Retrait en euro, en devise suédoise ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen. Prix hors facturation des frais éventuels de banques étrangères.

Retrait d'espèces par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de conversion monétaire(52)	

Autres retraits d'espèces par carte(53)

Carte Mastercard Mozaïc Black / Mastercard Mozaïc avec contrôle du solde et carte de paiement Mastercard Mozaïc

• Frais fixes	GRATUIT
• Frais variables	GRATUIT
• Frais de change éventuel	

Offres groupées de services

Cotisation à une offre groupée de services

Les jeunes entre 18 et 30 ans (inclus) bénéficient des tarifs préférentiels sur les cotisations des offres Essentiel et Premium, présentées pages 13 à 16. Ces tarifs sont fixés par paliers en fonction de l'âge.*

	18-25 ans (inclus)	26-30 ans (inclus)
Offre Essentiel	3 €/MOIS	6 €/MOIS
Offre Premium	5 €/MOIS	9 €/MOIS

*Hors contrats souscrits avant le 15 janvier 2025.

Offre Globe Trotter Offre qui n'est plus commercialisée depuis le 12 mars 2025 — 2 €/MOIS
Pour les 18 et 30 ans inclus (voir P.19)

Compte à Composer (Offre qui n'est plus commercialisée depuis novembre 2021)

Cotisation à une offre groupée de services (pour les 18 à 25 ans) — RÉDUCTION SUR LA COTISATION DE 40 %

Offre Very Good Trip (Très bon voyage) (Offre qui n'est plus commercialisée depuis août 2022)

Pour les 16 à 30 ans : — 5 € / MOIS (3 € / MOIS SI DÉTENTION D'UN COMPTE À COMPOSER)*
- **1 virement hors zone Euro par mois offert**
- **Gratuité des commissions de paiement et de retrait par carte hors zone euro**

*Offre qui n'est plus commercialisée.

Découverts et crédits

Voir la rubrique générale Découverts et Crédits p.24

Autorisation de découvert	
• Montant	NOUS CONSULTER
• Taux débiteur préférentiel	NOUS CONSULTER
Prêt booster auto/perso (18-25 ans) **Prêt Permis à 1 € / jour** (15-25 ans) **Prêt étudiant** **Prêt avance jeunes** (16-30 ans)	NOUS CONSULTER
Caution Good Loc	NOUS CONSULTER
Frais de dossier sur prêt Étudiant	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle sur le capital restant dû	GRATUIT
Lettre d'Information annuelle des cautions (par emprunteur et par an)	GRATUIT

Épargne et placements financiers

Livret Tiwi (0-11 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Livret Jeune (12-25 ans)	
• Ouverture	GRATUIT
• Taux brut en vigueur	NOUS CONSULTER
Droits de garde	GRATUIT (JUSQU'À 25ANS)

Assurance(54)

Assurance santé des étudiants à l'étranger (18-31 ans)	NOUS CONSULTER

Irrégularités et incidents

Commission d'intervention pour les 18 / 30 ans

(Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...)

• Plafond par opération	8 €
• Plafond journalier	8 €
• Plafond mensuel	80 €

(54) MyStudies Cover est un contrat d'APRIL International Care France – societe par actions simplifiees au registre du commerce de Paris (sous le numero 309 707 727) et a l'ORIAS (sous le numero 07 008 000) et dont le siege social est situe 14, rue Gerty Archimede 75012 PARIS France. Ce contrat est concu, gere et distribue par APRIL International Care France et assure par GROUPAMA GAN VIE (garanties frais de sante et individuelle accident), CHUBB European- Group SE (garanties assistance rapatriement, responsabilite civile vie privee, stages et locative, assurance bagages et interruption de sejour) et EUROP ASSISTANCE (garantie assistance juridique).

Opérations à l'étranger

Les devises

Les opérations de change (hors change manuel et carte bancaire) sont effectuées sur la base du cours d'achat ou de vente pratiqué par le Crédit Agricole du Languedoc pour la devise concernée au jour de l'exécution effective de l'opération par le service international. La date d'exécution effective pourra être postérieure à la date de prise en charge de l'ordre.

Les chèques (hors refacturation éventuelle de la banque étrangère)

Encaissement de chèque étranger	**150 €**
Commission de change sur les chèques	**20,55 €**
Paiement de chèque encaissé à l'étranger	**150 €**
Impayé sur chèque encaissé à l'étranger	**150 €**

Autres opérations

Les retraits d'espèces au distributeur automatique de billets et paiements par carte : voir p.8 et p.33.	
Tenue de compte en devises	**59,68 € / AN**
Demande de sort, copie SWIFT ou modification d'instruction	**12,56 €**

Pour les virements internationaux, (virement non SEPA hors zone EEE), prix hors facturation des frais éventuels des banques étrangères intermédiaires et du bénéficiaire.

- Option "SHARE" (seuls les frais du Crédit Agricole du Languedoc sont à la charge du donneur d'ordre)	**25,36 €**
- Option "OUR" (tous les frais , y compris ceux des banques étrangères sont à la charge du donneur d'ordre)	**25,36 €** + MAJORATION DE FRAIS DE 25,74 €
- Option "BEN" (l'ensemble des frais sont à la charge du bénéficiaire du virement)	

Bon à savoir !

Virements internationaux :
Remise de 20% sur la commission de transfert (Share et Our) pour les virements saisis sur internet.

Assurances et prévoyance

Assurance pour vous et vos proches

L'assurance complémentaire santé	**NOUS CONSULTER** DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR www.credit-agricole.fr/ca-languedoc OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES AU 04 27 84 15 30 (APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)
L'assurance des accidents de la vie	

FONCTION DE LA COMPOSITION DE LA FAMILLE

L'assurance dépendance : Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	**NOUS CONSULTER**
L'assurance décès : Fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	**NOUS CONSULTER**
L'assurance obsèques	
• Contrat de financement : fonction notamment des garanties choisies et de l'âge de l'assuré	**NOUS CONSULTER**
• Contrat d'assistance	**NOUS CONSULTER**

Assurance pour vos biens

L'assurance automobile	**NOUS CONSULTER** DEVIS ET SOUSCRIPTION EN LIGNE SUR www.credit-agricole.fr/ca-languedoc OU CONTACTER NOS SPÉCIALISTES ASSURANCES AU 04 27 84 15 30 (APPEL NON SURTAXÉ, COÛT SELON OPÉRATEUR)
L'assurance multirisque habitation	
L'assurance garantie locative	
L'assurance deux roues	
L'assurance tous mobiles	

Assurance pour vous protéger au quotidien

La protection juridique Pleins Droits	**NOUS CONSULTER**

Assurance Emprunteur — NOUS CONSULTER

Voir les rubriques « crédit à la consommation » et « crédit immobilier » pages 25 et 26.

Assurance de la Banque au Quotidien

	Standard	Premium (montant des garanties supérieur)
SécuriCOMPTE (*)(55) Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol de moyens de paiement	Sécuri-COMPTE Plus 24 € / AN / COMPTE	Sécuri-COMPTE Premium 50,40 € / AN / COMPTE
SécuriWEB (*) Cotisation à une offre d'assurance indemnisant l'assuré en cas de livraison non conforme ou de non-livraison d'un bien garanti acheté à distance	15 € / AN / COMPTE	30 € / AN / COMPTE

(*) Dans les limites et conditions prévues et détaillées aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA).

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit jusqu'au 31/12/2016**

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 300 €
24 € / AN / COMPTE	de 300,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

SécuriTRESORERIE (dénommé SécuriCOMPTE Découvert dans le cadre du Compte à Composer) souscrit à partir du 01/01/2017**

Prix	Tranches de découvert
16,20 € / AN / COMPTE	<= 500 €
24 € / AN / COMPTE	de 500,01 € à 2000 €
36 € / AN / COMPTE	>2000 € Plafond d'indemnisation 3 000 € / SINISTRE / AN

(**) Offre qui n'est plus commercialisée depuis novembre 2021.

(55) Selon la loi, votre Caisse régionale vous rembourse des sommes débitées frauduleusement de votre compte sauf lorsque c'est vous qui agissez frauduleusement ou lorsque vous faites preuve de Négligence Grave. L'assurance SecuriCOMPTE ne se substitue pas aux obligations légales de votre Caisse régionale et offre une protection dans les cas décrits dans la Notice d'Informations.

ASSURANCES ET PRÉVOYANCE : mentions légales

Les contrats d'assurance et de prévoyance sont présentés par la Caisse régionale de **Crédit Agricole Mutuel du Languedoc** en sa qualité d'intermédiaire en assurance enregistré à l'ORIAS sous le numéro 07 025 828.

Ces contrats sont souscrits auprès de : **- PACIFICA S.A.** au capital entièrement libéré de 455 455 425,00 euros. Entreprise regie par le Code des assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. N° de TVA : FR 95 352 358 865 ;

- PREDICA - S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. 334 028 123 RCS Paris ;

- CAMCA Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole - société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Siège social : 53, rue La Boétie - 75008 PARIS, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro Siret 784 338 527 00053.

Ces entreprises sont régies par le Code des assurances, soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) sise 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09.

Les contrats d'assurance dommages sont assurés par **PACIFICA**.

Les contrats d'assurance décès et d'assurance dépendance sont assurés par **PREDICA**. Financement Obsèques est un contrat d'assurance de groupe vie-entière à adhésion facultative souscrit par l'Andecam auprès de PREDICA, SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €, entreprise régie par le Code des assurances. Siège Social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Les prestations d'assistance des contrats « Garantie Assistance décès », « Vers l'Autonomie Assistance » et « Assistance Obsèques » sont assurées par **EUROP ASSISTANCE** - Société Anonyme au capital de 48 123 637 €, entreprise régie par le Code des assurances, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 451 366 405, sise 2 rue Pillet-Will, 75009 PARIS. Les prestations d'assistance Obsèques sont mises en œuvre par **EUROP ASSISTANCE France**, SA au capital de 5 316 384€, dont le siège social est sis 11 Avenue François Mitterand 11-17, 93210 SAINT DENIS, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 403 147 903 et par **PREVISEO OBSEQUES-SA.** au capital de 500 000€, siège social: 16-18 Boulevard de Vaugirard 75015 Paris, 409 463 866 RCS Paris.

Les contrats d'assurance emprunteur des prêts immobiliers et prêts à la consommation sont assurés par **PREDICA**. Le risque Perte d'emploi est assuré par **PACIFICA**. Il peut arriver que l'état de santé de l'emprunteur ne lui permette pas de bénéficier des conditions d'assurance standardisées. Le PER est assure par **CAAR - Crédit Agricole Assurances Retraite** - SA au capital de 319 116 250 € entièrement libéré. Fonds de retraite professionnel supplémentaire regi par le code des assurances Siege social 16 -18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris 905 383 667 RCS Paris.

Les contrats d'assurance SécuriCOMPTE, SécuriWEB, SécuriCOMPTE Découvert et SécuriTRESORERIE sont souscrits auprès de CAMCA.

Succession

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes avant le 13 novembre 2025

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession (à la date du décès)	
Actif < 2 000 €	**GRATUIT**
de 2 000 € à 3 000 €	**80 €**
de 3000,01 € à 10 000 €	**250 €**
de 10 000,01 € à 25 000 €	**390 €**
Actif > 25 000 €	**680 €**
Frais de gestion annuels (lorsque le dossier de succession est traité durant une période supérieure à 12 mois)	**30 €**

La gestion d'une succession d'un client âgé de moins de 18 ans est exonérée de frais.

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes entre le 13 novembre 2025 et le 5 octobre 2026[56]

Mineurs		**GRATUIT**
Majeurs		
Montant total des soldes des avoirs < 6 000 €		**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 6 000 €		
En cas de justification par l'héritier de sa qualité d'héritier[57]	Succession non complexe[58]	**GRATUIT**
	Succession complexe[58]	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DE 850 €**

Frais facturés pour les opérations liées aux successions ouvertes depuis le 5 octobre 2026[56]

Mineurs	**GRATUIT**
Majeurs	
Montant total des soldes des avoirs < 10 000 €	**GRATUIT**
Montant total des soldes des avoirs > ou = 10 000€	**1% DU MONTANT TOTAL DES SOLDES DES AVOIRS DANS LA LIMITE DU MONTANT FIXÉ PAR LA RÉGLEMENTATION[59]**

Bon à savoir !

Le montant des avoirs pris en compte pour les frais d'ouverture et de traitements du dossier de succession correspond à 100 % des avoirs des comptes individuels et à 100 % des avoirs des comptes joints, à la date du décès. Dans le cas où le défunt détenait un ou plusieurs comptes utilisés pour un usage professionnel ouverts à son nom, le solde des avoirs de ces comptes est pris en compte pour le calcul du montant total du solde des avoirs.[56]

(56) Évolutions tarifaires à la suite de la publication de la décision n°2026-1207 QPC du Conseil Constitutionnel du 19 juin 2026 relative à l'article L. 312-1-4-1 du code monétaire et financier. Les tarifs détaillés ci-dessus couvrent l'ensemble des operations liees a la succession realisees sur les comptes suivants : compte de depot, compte sur livret (CSL) et autres produits d'epargne constitues sur la base du CSL, livret A, livret de developpement durable et solidaire (LDDS), livret d'epargne populaire (LEP), plan d'epargne populaire (PEP), livret jeune, compte epargne logement (CEL), plan epargne logement (PEL) et compte epargne d'assurance pour la foret (CIFA). Sont egalement couvertes les operations liees a la succession realisees sur les comptes ouverts au nom du defunt utilises pour un usage professionnel.

(57) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monetaire et financier, l'heritier justifie de sa qualite d'heritier soit par la production d'un acte de notoriete, soit par la production de l'attestation prevue au cinquieme alinea de l'article L. 312-1-4 du code monetaire et financier.

(58) En application de l'article L. 312-1-4-1 du code monetaire et financier, les operations liees a la succession sont manifestement complexes dans l'une des situations suivantes :
- en cas d'absence d'heritiers mentionnes au 1° de l'article 734 du code civil c'est-a-dire les enfants du defunt et leurs descendants.
- en cas de presence d'un contrat de credit immobilier en cours a la date du deces,
- en cas de presence d'un ou plusieurs comptes a cloturer du defunt de nature professionnelle,
- en cas de constitution de suretes sur les comptes et produits d'epargne a cloturer,
- en cas d'existence d'elements d'extraneite (par exemple : residence habituelle du defunt ou d'un heritier a l'etranger).

(59) Montant prevu par l'article D312-1-3 du code monetaire et financier et revalorise annuellement. Par exemple, le montant en vigueur au 29 decembre 2025 etait de 857€.

Autres Services

Protection des particuliers

• la télésurveillance[61]	NOUS CONSULTER
• la téléassistance[62]	NOUS CONSULTER

Autres opérations et services

Mon SécuriCOFFRE+

5 GO[63]	3 € / MOIS
50 GO[63]	5 € / MOIS

Abonnement Magazines* Offre réservée aux clients du Crédit Agricole

Merci pour l'info Prestige (version numérique)[64]
- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Mon Kiosque Presse avec accès à 8 titres en version numérique (Merci pour l'info, Santé magazine, Détente Jardin, Régal, Maison Créative, Détours en France, Plus de Pep's, Parents)

48 € / AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile — 38,08 € / AN

Merci pour l'info Premium (version numérique)[65]
- Accès illimité au service Les experts de Merci pour l'info
- Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr
- Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique

18 € / AN

+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile — 38,08 € / AN

(61) Prestation de télésurveillance exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le CA agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 €, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2123-12-23-20240389180, l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient.

(62) Les contrats de téléassistance sont proposés par NEXECUR Assistance, Groupe Crédit Agricole, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES- SAS au capital de 23 450 € - SIREN 515 260 792 RCS LE MANS - N° TVA FR 88 515260792 – Code APE : 9609Z - DECLARATION SERVICE A LA PERSONNE N° 515260792 effectuée en janvier 2016.

(63) Conditions en vigueur depuis le 02/06/2026.

(64) Merci pour l'info Prestige vient en remplacement du Dossier Familial Prestige.

(65) Merci pour l'info Premium vient en remplacement de Dossier Familial Premium.

Merci pour l'info Essentiel (version numérique)(66) • Accès au service Les experts de Merci pour l'info : 2 demandes / an • Accès illimité aux contenus et newsletters exclusifs de www.mercipourlinfo.fr • Le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) dont ses guides pratiques, en version numérique	12 € / AN
+ Option Papier : le magazine Merci pour l'info (12 numéros / an) et ses guides pratiques livrés à domicile	38,08 € / AN

Abonnement Magazines Offre réservée aux clients du Crédit Agricole
Abonnement papier et numérique

Santé magazine (Abonnement de 12 n° par an, précédé de 3 n° offerts)	31,60 € / AN
Détente Jardin (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	22,90 € / AN
Régal (Abonnement de 6 n° + 2 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	27,90 € / AN
Maison Créative (Abonnement de 6 n° + 1 hors-série par an, précédé de 2 n° offerts)	23,90 € / AN
Détours en France (Abonnement de 8 n° + 3 hors-séries par an, précédé de 2 n° offerts)	49,80 € / AN
Plus de Pep's (Abonnement de 6 n° par an, précédé de 1 n° offert)	19,90 € / AN
Parents (Abonnement de 6 n°, précédé de 1 n° offert)	18,90 € / AN

Bon à savoir !

Service clients Uni-Médias : pour toute question relative aux Abonnements Magazines N°Cristal 09 69 32 34 40
APPEL NON SURTAXÉ

*Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole 22 rue Letellier 75015 PARIS SIREN 343 213 658 RCS PARIS.

La résiliation est possible à tout moment auprès d'Uni-Médias.

(66) Merci pour l'info Essentiel vient en remplacement de Dossier Familial Essentiel.

Cartographie des zones européennes

1 Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

2 La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019, le Monténégro et l'Albanie le 21/11/2024, la Macédoine du Nord et la Moldavie le 06/03/2025 et la Serbie le 22/05/2025

Cette liste est susceptible d'évoluer.

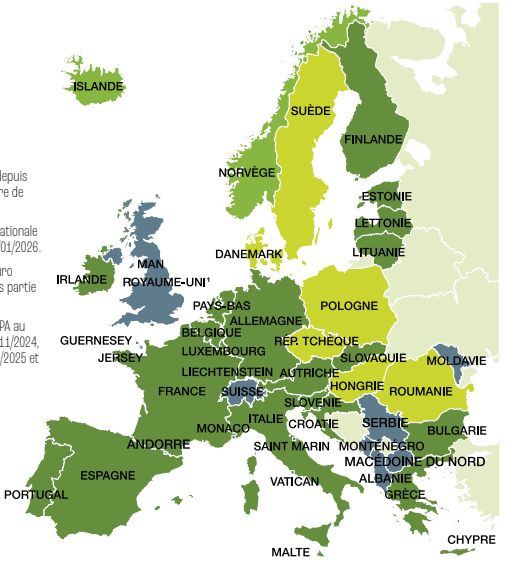

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

Résoudre un litige

L'agence : Pour vos réclamations, vous pouvez en faire part à votre agence par tous moyens à votre convenance : en vous rendant à l'agence, par téléphone, par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet : https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html *. Pour vos réclamations orales, si la réponse communiquée immédiatement ne vous a pas donné entière satisfaction, nous vous invitons à formaliser votre mécontentement par e-mail, par courrier postal ou à l'aide du formulaire en ligne disponible sur le site internet https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html *

Le Service Clients : Si vous n'avez pas résolu votre réclamation auprès de votre agence, vous avez la possibilité d'écrire au Service Clients du Crédit Agricole du Languedoc, avenue de Montpelliéret – Maurin 34977 Lattes cedex ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet : https://www.credit-agricole.fr/ca-languedoc/particulier/form-demande-reclamation.html *. L'agence ou le Service Clients accusera réception de votre réclamation dans les 10 jours ouvrables à compter de son envoi. L'agence ou le Service Clients vous apportera une réponse dans un délai de 2 mois à compter de l'envoi de la réclamation sur support papier ou autre support durable.

Les cas particuliers :

- Si la réclamation porte sur un service de paiement, nous nous engageons à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, ou au plus tard dans les 35 jours ouvrables en cas de situations exceptionnelles.

- Si la réclamation porte sur la gestion, l'application ou l'interprétation de votre contrat d'assurance (hors sa commercialisation) et que la réponse apportée ne vous satisfait pas, vous pouvez contacter le service Consommateurs ou Clients de la compagnie d'assurance concernée à l'adresse suivante :

• Concernant les contrats assurés par PACIFICA :
Service Consommateurs Pacifica 8-10, boulevard de Vaugirard 75724 Paris Cedex 15.

(*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

• Concernant les contrats assurés par PREDICA :
- pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite : Predica Relation et Service clients 16-18, boulevard de Vaugirard 75724 Paris cedex 15.
- pour un contrat de prévoyance, décès, d'obsèques ou d'assurance emprunteurs : Crédit Agricole Assurance - Service Réclamation TSA 82222 59652 Villeneuve d'Ascq cedex•.
• Concernant les contrats assurés par CAMCA : CAMCA – Service Réclamations, 53 rue la Boétie – CS40107 – 75380 PARIS CEDEX 08 ou par mail : reclamations.camca@ca-camca.fr

À compter de la date d'envoi de votre réclamation écrite, vous recevez un accusé de réception dans les 10 jours ouvrables et une réponse à votre réclamation au plus tard dans un délai de 2 mois.

La médiation : La saisine d'un médiateur est le dernier recours amiable. Vous pouvez saisir, gratuitement et par écrit, l'un des médiateurs ci-dessous, selon son domaine de compétence. Votre demande doit être adressée au Médiateur compétent dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite formulée auprès de votre Caisse régionale (ou de la compagnie d'assurance concernée). A compter de la date à laquelle la saisine du Médiateur vous a été notifiée par ce dernier ainsi qu'à votre Caisse régionale (ou à la compagnie d'assurance concernée), l'issue de la médiation prendra fin au plus tard dans un délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe.

Dans le cadre de votre saisine du Médiateur, vous nous autorisez expressément à communiquer au Médiateur tous les documents et informations utiles à l'accomplissement de sa mission. Vous nous déliez donc du secret bancaire vous concernant, pour les besoins de la médiation.

Le Médiateur de la consommation : Sous réserve que, vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de la consommation peut être saisi par écrit pour les litiges relatifs aux services fournis et aux contrats conclus en matière d'opérations de banque (gestion de compte, opérations de crédit, services de paiement), de produit d'épargne, ainsi qu'en matière de commercialisation de contrats d'assurance distribués par votre Caisse régionale :
- Par le site internet du médiateur (www.kergommeaux-mediateur-consommation.fr *) en déposant sur le site la demande de médiation accompagnée des documents justificatifs ; ou
- Par mail, à l'adresse suivante : ker@kergommeaux-mediateur-consommation.fr ; ou
- Par courrier postal, à l'adresse suivante : Monsieur Xavier de Kergommeaux, Médiateur de la consommation, 68 avenue d'Iéna 75116 PARIS.

Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : Sous réserve que, vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence et du Service Clients de votre Caisse régionale par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de l'Autorite des Marches Financiers peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à des produits ou services financiers : de préférence par le formulaire électronique disponible sur le site internet de l'AMF : https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation * ou en scannant le QR code, ou encore par courrier postal, à l'adresse 17 place de la Bourse 75082 Paris cedex 2.

Le Médiateur de l'Assurance Sous réserve que, vous n'ayez pas pu résoudre au préalable votre différend directement auprès de votre agence ou du Service Clients de votre Caisse régionale (ou du Service Réclamations de la compagnie d'assurance concernée) par une réclamation écrite, ou en tout état de cause, deux mois après l'envoi d'une première réclamation écrite quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée et qu'il y ait été ou non répondu, le Médiateur de l'Assurance peut être saisi par écrit pour tout litige relatif à la gestion, l'application ou l'interprétation de contrats d'assurance (hors commercialisation) : par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org *.

L'action en justice : Vous pouvez, selon les conditions de la réglementation en vigueur, intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

(*) Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

En cas d'urgence

Je contacte...

Déclarer un **sinistre** Auto, Habitation, Assurance des Accidents de la Vie

0 800 810 812 Service & appel Gratuits

Signaler la **perte**, le **vol** ou l'utilisation **frauduleuse** de sa carte bancaire

04 27 84 27 84
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Faire **opposition** sur un chèque ou un chéquier

04 27 84 27 84
Appel non surtaxé, coût selon opérateur.
Service disponible 24h24, 7j/7

Déclarer un **litige** dans le cadre de son contrat Protection Juridique Pleins Droits

0 800 813 810 Service & appel Gratuits

Pour plus d'informations

Rendez-vous en agence ou sur
www.credit-agricole.fr/ca-languedoc
(coût de la connexion selon opérateur)

Document informatif à vocation non publicitaire.

Ce document contient les principales conditions tarifaires applicables au jour de son édition, aux opérations bancaires réalisées par les particuliers et notamment l'ensemble des tarifs applicables à la gestion d'un compte de dépôt. Ces informations sont également disponibles sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-languedoc (coût de la connexion selon opérateur). La souscription de certains produits et services est soumise à conditions et/ou à l'accord de la Caisse régionale. Renseignez-vous auprès de votre agence. Des précisions complémentaires sur les modalités de mise en œuvre de ces facturations peuvent être demandées auprès de la Caisse régionale.
Ces conditions tarifaires sont susceptibles d'être modifiées à tout moment. Tout projet de modifications de ces conditions, autres que celles imposées par les lois et règlements, est communiqué sur support papier ou sur un autre support durable au client au plus tard deux (2) mois avant la date d'application envisagée.

LE TRI + FACILE
BAC DE TRI
IMPRIM'VERT

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Languedoc, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit dont le siège social est situé Avenue de Montpelliéret, Maurin 34977 Lattes Cedex. Immatriculée au R.C.S de Montpellier sous le n° 492 826 417. Société de courtage d'assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 025 828 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction sur immeubles et fonds de commerce n° CPI 34022024000000016 délivrée par la CCI de l'Hérault, bénéficiant de la Garantie Financière et l'Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA) dont le siège social est situé 53 rue de la Boétie 75008 Paris. N° IDU (IDentifiant Unique pour la filière «Papiers Graphiques ») : FR234301_01WSIW.

Réf : 202609-08. Imprimeur : IMP'ACT IMPRIMERIE, 5911 Route du Frouzet – ZAE Les Hautes Garrigues 34380 Saint Martin de Londres.

LANGUEDOC